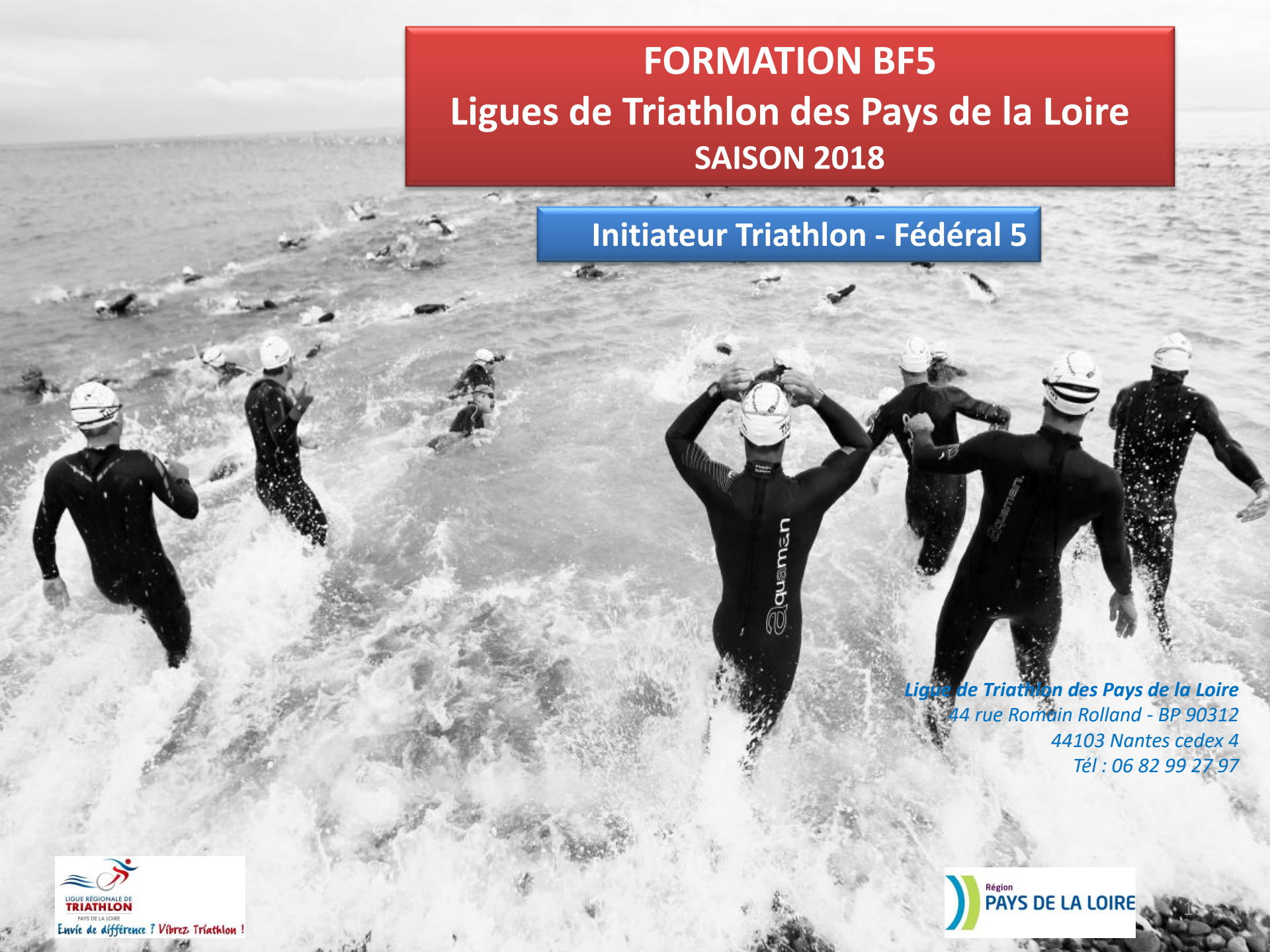




FORMATION BF5

Liges de Triathlon des Pays de la Loire

SAISON 2018

Initiateur Triathlon - Fédéral 5

Ligue de Triathlon des Pays de la Loire
44 rue Romain Rolland - BP 90312
44103 Nantes cedex 4
Tél : 06 82 99 27 97



INSCRIPTION

Date limite des inscriptions : *Lundi 27 novembre 2017*

Pour vous inscrire :

- Renseigner le GoogleForm : [ICI](#)

Envoyer par mail à agent.developpement ou par courrier à la Ligue PDL :

- la photocopie du permis de conduire ou attestation d'obtention du code de la route.
- Photocopie du PSC1 ou équivalent
- Règlement de 250 €uros par chèque à l'ordre de la Ligue des Pays de la Loire de Triathlon.
- La formation comprendra 29h de cours et 30h minimum dans une structure associative (Club, Comité, Ligue.)

Adresse :

Ligue de Triathlon des Pays de la
Loire

44 rue Romain ROLLAND

LIEUX DE FORMATION

Ligue de Football des Pays de la Loire :
L.F.P.L

172, boulevard des Pas Enchantés

BP 63507

44235 SAINT-SEBASTIEN SUR LOIRE Cedex

Contact :

Téléphone : 02.40.80.70.77

Fax. : 02.40.80.71.29

E-mail : contact@lfpl.fff.fr



Centre Aquatique So Pool

2 rue de Tasmanie

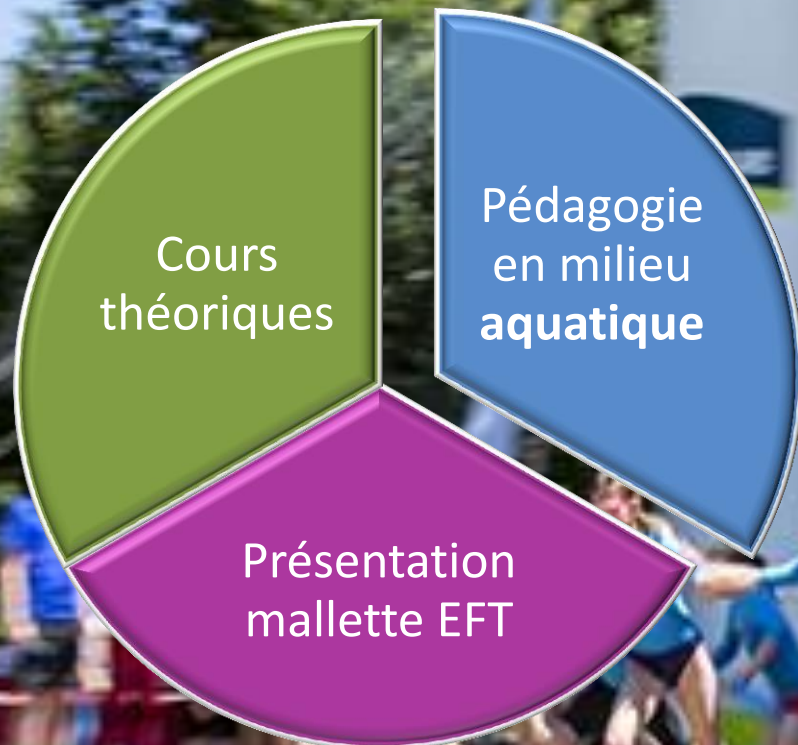
44115 Basse-Goulaine

Tél. : 09 71 00 44 00

sopool.fr

Plan de Formation 2017-2018

Samedi 16 et dimanche 17 décembre



Samedi 27 et dimanche 28 janvier



STAGES PRATIQUE

Ligue/Comité

1 journée d'observation/d'encadrement
lors d'un stage ou d'une animation EFT

Implication Club

30 heures sous la responsabilité directe
d'un tuteur de stage (diplômé d'un
brevet fédéral ou d'un diplôme d'état

Formation pratique

CONDITIONS A RESPECTER DANS LE CADRE DE LA FORMATION

Tout manquement pourra annuler l'obtention du diplôme ou la possibilité de passer l'examen



Etre licencié au sein de la FFTri en 2018.

- Etre présent sur les deux weekend de formation (sauf allègements)
- Etre présent sur un stage ou une animation (1jour) organisés par la Ligue ou votre comité départemental.



S'acquitter des 250€ de frais de formation (comprenant les frais de formation, ainsi que la restauration lors de la participation aux stages et/ou animations de la Ligue).



Etre titulaire :

- Du PSC1 (ou de son équivalent à jour des révisions), du code de la route
- Avoir 18 ans lors de l'examen. (sinon, assistant fédéral jusqu'à la majorité